PROGRAMME INDICATIF **CONVENTION ANNUELLE CFA-AFRIQUE 2015 (3^{ème} édition)**

08H30-09H00 : Accueil et installation

09H00-09H05: Mot de bienvenue

09H05-09H40: Bilan juridique et fiscal de l'année 2014 et perspectives d'évolution

- L'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique adopté le 30 janvier 2014 ;
- Implications juridiques et fiscales de l'application du TEC dans les pays membres de la CEDEAO à compter du 1er janvier 2015.
- Projets du code des impôts et du code minier.

Animateur : Dr Brahima GUIRE, DG du Cabinet CFA-AFRIQUE

09H40-10H15 : Actualité juridique et fiscale

Présentation et commentaires des mesures fiscales de la loi de finances 2015

Animateur : Dr Brahima GUIRE, DG du Cabinet CFA-AFRIQUE

10H15-10H35 : Pause-café

10H35-11H10 : Débats avec les animateurs

11H10-12H05: Animation de stands Droit & Fiscalité - Consultations libres

- Stand fiscalité (fiscalité de porte et fiscalité intérieure)
- Stand droit (affaires juridiques et droit social)

12H05-12H15 : Clôture de la convention

- Discours de clôture
- Remise du cahier du participant

12H15-13H00 : Déjeuner

13H00 : Fin de la journée.

<u>Informations pratiques :</u> **Date**: Vendredi 06 février 2015 ; Lieu: Hôtel LAÏCO Ouaga 2000;

Frais de participation : 50 000 F CFA HT/personne pour les clients CFA-AFRIQUE¹;

100 000F CFA HT/personne pour les non-clients.

^{1:} Les clients CFA-AFRIQUES sont les clients ayant conclu un contrat d'assistance permanente avec le Cabinet CFA-AFRIQUE.